



225, rue Joseph-Martel
Boucherville (Québec) J4B 1L1
pierre-boucher@csp.qc.ca
Site Web: <http://pierreboucher.csp.qc.ca>

**Procès-verbal
Conseil d'établissement
Mardi 22 septembre à 18 h 30
Local de musique et rencontre TEAMS**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Pierre-Boucher, tenue à Boucherville et en rencontre TEAMS le 22 septembre 2020.

SONT PRÉSENTS :

Direction :	Madeleine Harvey
Personnel enseignant :	Kim Reinhardt, Geneviève Darveau
Personnel de soutien :	Valérie Létourneau
Service de garde :	Rachel Gagnon (TEAMS)
Membres parents :	Mathieu Giguère, Isabelle Charbonneau, Pascale Barrette-Lavoie, Miguel Vincent Audrey Duquette-Rousseau (TEAMS)
Substituts :	Camille Pilon, Martine Fontaine

1. Ouverture de l'assemblée

18 h 36

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Madame Camille Pilon fait fonction de secrétaire.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour du 22 septembre 2020.
Aucune modification.

CE-2020-2021-01

Il est proposé par Madame Pascale Barrette-Lavoie.

Secondé par Madame Isabelle Charbonneau.

4. Adoption du procès-verbal de la séance TEAMS du 9 juin 2020

Il est proposé d'adopter le procès-verbal du 9 juin 2020.

Aucune modification

CE-2020-2021-02

Proposé par Monsieur Mathieu Giguère.

Secondé par Madame Isabelle Charbonneau.

5. Affaires relatives au procès-verbal de la séance du 9 juin 2020

Madame Madeleine Harvey explique que les photos scolaires seront le 10 novembre 2020 cette année avec un fond gris. Le fournisseur de photos s'engage à respecter les bulles-classes et d'avoir de bonnes mesures sanitaires.

6. Parole au public

Aucun public.

Madame Madeleine Harvey explique ce qu'est le droit de parole au public, ainsi que le rôle des membres substituts.

7. ÉTUDE DE DOSSIERS

7.1 DÉCISION

7.1.1 Élection d'un(e) président(e)

Madame Pascale Barrette-Lavoie propose Monsieur Mathieu Giguère.

Secondé par Madame Rachel Gagnon.

Monsieur Mathieu Giguère est élu président et poursuit alors la

CE-2020-2021-03

présentation de la séance.

CE-2020-2021-04

7.1.2 Élection d'un(e) vice-président(e)
Madame Isabelle Charbonneau explique le rôle du vice-président.
Monsieur Miguel Vincent se propose.
Secondé par Madame Valérie Létourneau.

CE-2020-2021-05

7.1.3 Proposition d'un calendrier de rencontres
Madame Madeleine Harvey présente le calendrier de rencontre
proposé et envoyé par courriel.
Proposé par Madame Isabelle Charbonneau.
Secondé par Madame Pascale Barrette-Lavoie.

CE-2020-2021-06

7.1.4 Activités éducatives de l'année : dérogation
Madame Madeleine Harvey demande une dérogation pour que
les élèves puissent sortir du territoire de l'école, dans le quartier,
à pied et une dérogation à la politique alimentaire pour les fêtes
(Halloween, Noël, Saint-Valentin, Pâques).
Il est proposé par Madame Kim Reinhardt.
Secondé par Madame Isabelle Charbonneau.

7.1.5 Règles de régie interne du Conseil d'établissement : voir annexe
Madame Madeleine Harvey présente les modifications
suivantes :
- page 1 : Définition de commission : « la Commission scolaire des
Patriotes » devient « Centre de services scolaire des Patriotes ».
- page 2 : Substitut : « (nous en avons 1 du côté des parents) »
devient « (nous en avons 2 du côté des parents) ».
- page 2 : Avis de convocation : « cinq (5) jours ouvrables »
devient « deux (2) jours ouvrables ».
Madame Madeleine Harvey souligne qu'il faudrait ajouter la
mention du vice-président dans les règles de régie interne.
Il est proposé par Mathieu Giguère de vérifier si le document en
fait mention et de revenir avec l'adoption des modifications à la
prochaine séance du CÉ.

7.2 **DISCUSSION**

7.3 **INFORMATION**

7.3.1 Parole au président
Monsieur Mathieu Giguère souhaite la bienvenue aux nouveaux
parents. Il croit que ce sera une année extraordinaire et que tout
le monde va s'adapter. Il a une pensée pour le personnel de
l'école tous les jours. Il croit qu'il y aura beaucoup de virtuels
cette année.

7.3.2 Parole aux enseignants
Madame Kim Reinhardt trouve que les enfants s'adaptent bien
concernant les mesures d'hygiène. Ce n'est pas difficile de faire
appliquer les mesures dans sa classe. Selon elle, c'est une
adaptation de se créer une nouvelle routine et elle espère qu'il
n'y aura pas trop de virtuels cette année. Somme toute, l'équipe-
école et les enfants vont bien.
Madame Geneviève Darveau ajoute que la situation se déroule
mieux qu'imaginé. Elle raconte qu'elle avait une crainte au départ
sur comment établir le contact avec ses élèves avec toutes les
mesures d'hygiène mises en place. Elle trouve que les enfants
sont déjà rendus habitués et que ça se passe relativement bien.
Elle avait bien hâte de retrouver l'énergie de la classe.
Madame Isabelle Charbonneau questionne sur la situation avec
des jeunes qui doivent porter des masques. Madame Kim
Reinhardt répond que ça ne leur cause pas de problème. Elle n'a
plus besoin de leur rappeler de porter un masque. Par contre, les
élèves trouvent difficile de respecter les bulles-classes et ne pas
pouvoir se mélanger.
Madame Kim Reinhardt fait un bref retour sur le projet éducatif
au 3^e cycle et que les enseignants et les élèves aiment tous
encore beaucoup cela.

7.3.3 Parole à la technicienne du service de garde
Madame Rachel Gagnon informe les membres de la situation COVID au sein du service de garde. Ça se déroule relativement bien. Il y a eu beaucoup de changement et de modification quant à la fréquentation des élèves : notamment 70 enfants qui avaient un statut « régulier » sont maintenant devenus « dîneurs ». Elle informe que les enfants ne vont plus à l'extérieur durant la période du matin en raison du manque de personnel et du contexte particulier de la COVID-19. Les enfants sont selon elle très bons et s'adaptent facilement.
À l'heure du dîner, il n'y a plus de micro-ondes en raison de la COVID-19 et des mesures d'hygiène. Cela permet de passer davantage de temps avec les élèves et d'avoir le temps de discuter avec eux au lieu de réchauffer des repas.
Madame Rachel Gagnon note qu'elle n'a pas remarqué de hausse au niveau des repas provenant du traiteur. Elle informe qu'il n'y a pas de repas de dépannage cette année en raison de la COVID. Les élèves peuvent désormais jouer à l'extérieur le soir depuis la semaine dernière. Ce n'était pas possible en début d'année en raison de la logistique des mesures de distanciation sociale et d'hygiène. Il y a peu d'élèves présents le soir.
Une baisse de clientèle est prévue pour la première journée pédagogique qui aura lieu vendredi prochain.
Madame Rachel Gagnon mentionne que leur défi cette année sera de joindre la convention collective, les demandes du Ministère de l'Éducation ainsi que les directives de la Santé publique.

7.3.4 Parole à la représentante du personnel de soutien
Madame Valérie Létourneau note que les concierges et Madame Nathalie Tessier font un travail remarquable dans l'école.
Au niveau du service de garde, malgré la rentrée particulière, ça s'est passé mieux que prévu. Elle ajoute que le midi sans micro-ondes c'est plus convivial.

7.3.5 Parole à la direction
Madame Madeleine Harvey souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.
Elle trouve que les élèves sont surprenants et sont rendus très bons avec toutes les procédures d'hygiène mises en place. Ils ont une bonne circulation dans les corridors.
Elle informe que depuis le début de l'année, il y a eu des tests de dépistages effectués auprès de certains élèves et parents qui avaient des symptômes, mais que tous ont été négatifs à la COVID. Elle félicite la belle collaboration qu'ont les parents et la secrétaire de l'école.
Madame Madeleine Harvey fait un retour sur l'Assemblée générale de parents où un parent avait soulevé un point concernant l'anglais intensif à l'école. Elle ajoute que l'équipe-école a déjà travaillé fort sur un projet éducatif et que malheureusement l'anglais intensif n'en fait pas partie.
En terminant, Madame Madeleine Harvey informe les membres que si un cas s'avère positif à l'école, c'est la Santé publique qui entre dans le dossier et fournit les lettres à la direction. Ensuite, l'école distribue les lettres reçues aux parents concernés.

7.3.6 Parole à la représentante au comité de parents
Madame Isabelle Charbonneau informe les membres que la première rencontre aura lieu le 6 octobre.

8. VARIA

- 8.1 Madame Audrey Duquette-Rousseau demande aux membres où sont les documents relatifs aux derniers procès-verbaux afin de se mettre à jour. Madame Madeleine Harvey répond qu'ils sont tous disponibles sur le site de l'école.
- 8.2 Madame Pascale Barrette-Lavoie s'interroge sur les résultats du sondage du matériel informatique émis par le Ministère et l'état actuel de l'école

en lien avec la COVID. Madame Madeleine Harvey informe que tout le matériel informatique est prêt, comprenant notamment une flotte de iPads dont l'école s'était munie il y a 2 ans. Elle possède la liste des élèves qui n'ont pas accès à du matériel informatique à la maison et tous auront soit un portable ou un iPad prêt à être utilisé advenant le cas d'un futur confinement.

8.3 Madame Isabelle Charbonneau informe les membres que l'adresse courriel de son enfant (@csp.qc.ca) a reçu du courrier indésirable l'hiver dernier. Elle a réussi à parler avec deux techniciens de la CSSP afin de corriger la situation déplorable.

9. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée est levée à 19 h 59.

Il est proposé par Madame Isabelle Charbonneau.

Secondé par Madame Geneviève Darveau.

CE-2020-2021-07

Madeleine Harvey, directrice

Mathieu Giguère, président